

Pour améliorer la qualité de notre prestation

Nous vous remercions de bien vouloir renseigner le questionnaire de satisfaction remis par l'infirmière et le lui rendre ou l'envoyer par la poste à :

Pôle Qualité, Gestion des risques et Droits du patient

Hôpital Européen Georges-Pompidou
20 rue Leblanc
75015 Paris

Vos réponses sont confidentielles et seront analysées de façon strictement anonyme.

Hôpital européen Georges-Pompidou
20 rue Leblanc - 75015 Paris
Standard : 01 56 09 20 00

Hôpitaux Universitaires Paris Ouest. Site HEGP (AP-HP)
UACA - Pôle communication. Février 2017



ACCUEILLIR

Bienvenue en Unité d'Anesthésie et de Chirurgie Ambulatoire



Présentation de l'unité d'Anesthésie et de chirurgie ambulatoires (U.A.C.A.)

■ Missions

L'UACA est une structure multidisciplinaire qui permet de réaliser certaines interventions chirurgicales dans le cadre d'une journée, sans passer la nuit à l'hôpital, à condition que l'état de santé des patients corresponde à ce mode de prise en charge.

Le patient doit être accompagné à sa sortie et pendant la première nuit par une personne majeure.

Cette structure a une organisation spécifique et adaptée qui garantit à chaque patient la qualité et la sécurité des soins.

■ Organisation

Les disciplines médico-chirurgicales utilisant la structure de chirurgie ambulatoire sont celles figurant dans la liste dressée ci-après.

Disciplines chirurgicales

- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie urologique
- Chirurgie générale et digestive
- Chirurgie ORL
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie stomatologique

Disciplines médicales

- Orthogénie
- Oncologie médicale

Unité d'Anesthésie
et de Chirurgie Ambulatoires
2^e étage, secteur D
☎ 01 56 09 26 39 (de 8h30 à 18h)
Fax 01 56 09 26 36

L'UACA est ouverte de 7h à 21h30, du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés.

Au moindre problème vous pouvez joindre

■ **avant 21h30** : l'unité en téléphonant au 01 56 09 26 32

■ **entre 21h30 et 8h00 le lendemain** :

1) **le chirurgien de garde de la spécialité dans laquelle vous avez été opéré(e)** ou le poste de soins du service :

- Chirurgie orthopédique	01 56 09 25 25
- Urgences SOS main	01 56 09 30 00
- Chirurgie plastique	01 56 09 20 22
- Chirurgie gynécologique et orthogénie	01 56 09 20 00
puis demander le poste 16 921 ou le	01 56 09 29 77
- Chirurgie urologique	01 56 09 58 30
- Chirurgie générale et digestive	01 56 09 24 42
- Chirurgie ORL et stomatologique	01 56 09 35 92 / 34 95
- Chirurgie vasculaire	01 56 09 22 17
- Radiothérapie	01 56 09 28 47

2) **le médecin anesthésiste de garde** 01 56 09 25 55

3) **ou vous faire accompagner au Service des Urgences** de l'Hôpital Européen Georges-Pompidou situé au 1^{er} étage, pôle A.

L'infirmier(e) vous téléphone le lendemain pour faire le bilan de la première nuit au domicile, ou le lundi matin si vous avez été opéré(e) le vendredi précédent.

Le repas

Une collation vous est servie.

Avant votre départ

Vous êtes autorisé(e) à quitter l'unité

après l'accord médical signé

- un compte-rendu opératoire,
- un compte-rendu d'anesthésie,
- une ordonnance pour les antalgiques et les soins locaux,
- un arrêt de travail si nécessaire,
- ainsi que la date du premier rendez-vous post-opératoire vous sont remis.



Pour votre retour à domicile

■ Le retour à domicile s'effectue **avant 21h30**.

■ Le retour à domicile se fait par vos propres moyens. Si besoin, le chirurgien peut être amené à prescrire un retour en VSL ou taxi conventionné.



Pour des raisons de sécurité, vous ne sortez que si vous êtes **accompagné(e) d'un adulte responsable et majeur**. En l'absence de cet accompagnant, vous devez rester à l'hôpital.

Coordonnées utiles du service

Accueil-secrétariat de l'U.A.C.A. (de 9h30 à 18h00)

☎ 01 56 09 26 39

📄 01 56 09 26 36

Coordonnateurs médicaux

Pr Richard Douard ☎ 01 56 09 23 84

Dr Jean-Baptiste Dufourcq ☎ 01 56 09 37 46

Cadre de santé

Mme Nadine Lanceleur ☎ 01 56 09 26 19

Pool Médico-Administratif (POMA) D

☎ 01 56 09 36 07

La prise en charge administrative

Le mode ambulatoire pour l'intervention dont vous devez bénéficier vous a été proposé par votre chirurgien, puis confirmé par le médecin anesthésiste.

A la suite de cette consultation d'anesthésie, vous êtes invité à vous rendre :
au Pool Médico-Administratif (POMA)
situé au RDC de l'entrée D, place Albert Cohen.



Pour cela munissez-vous de l'ensemble des pièces justificatives pour réaliser votre **pré-admission** (carte d'assuré social ou carte VITALE, carte de mutuelle et une pièce d'identité)

Cette phase de pré-admission permet de simplifier le circuit des formalités et de limiter le risque de retard le jour de l'intervention.

La veille de l'intervention, le secrétariat de l'UACA vous contacte pour vous informer de l'horaire de votre convocation (Horaire d'arrivée à l'accueil et non horaire d'intervention)

Merci de respecter strictement cet horaire.

Par ailleurs, il est important de relire la fiche intitulée **«Recommandations pour une anesthésie ambulatoire»**.

Toutes les consignes portées sur ce document sont à suivre scrupuleusement.

Après l'intervention chirurgicale

Si vous bénéficiez d'une anesthésie générale ou loco-régionale, vous serez accompagné(e) jusqu'en salle de réveil. Vous y resterez pendant toute la durée nécessaire à la surveillance de cette période post-opératoire immédiate. Pour les anesthésies locales pures, le passage en salle de réveil n'est pas justifié.



Votre séjour se poursuivra en salle de repos (salle d'aptitude à la rue), où la continuité de la surveillance et des soins sont assurés par l'infirmier(e)s et l'aide-soignant(e) de l'unité.

En cas d'anesthésie générale ou de loco-régionale, prévoyez une durée de séjour d'environ 7 heures (à partir de l'heure de convocation).

En cas d'anesthésie locale pure, la durée de séjour est d'environ 3 à 4 heures.

A votre arrivée dans l'unité

L'infirmière de l'unité vous accueille, vérifie votre identité et tous les éléments de votre dossier avec vous.

L'aide-soignant vous conduit au vestiaire et vous remet une tenue spécifique pour le bloc opératoire (peignoir, chaussons, coiffe).

Vous disposez d'une cabine afin de retirer la totalité de vos vêtements que vous laissez dans un vestiaire fermé à clef. On vous remet également une pochette ou vous laissez vos derniers effets (prothèses, lunettes, livre et clef du vestiaire)

Cette pochette est verrouillée devant vous et déposée dans un placard en salle de repos ou elle vous est restituée après l'intervention.

Vous êtes conduit(e) en salle d'attente pré-opératoire pour une durée que nous nous efforçons de limiter, avant votre passage au bloc opératoire.



En salle d'opération

Vous êtes pris(e) en charge par le personnel du secteur : infirmier(ère) de bloc opératoire, infirmier(ère) anesthésiste et aide-soignant(e).

Vous remarquerez que la température ambiante est légèrement plus fraîche.

Dès votre installation sur la table d'opération, vous serez recouvert(e) d'une couverture chauffante.

La préparation pré opératoire

Le

Elle se réalise à votre domicile

■ La préparation pré-opératoire (c'est-à-dire la douche avec le savon antiseptique, la dépilation et les soins bucco-dentaires) est indispensable avant toute intervention chirurgicale, pour éviter les complications infectieuses post-opératoires.

■ La bonne conduite de cette préparation participe à la qualité de votre prise en charge.

■ En cas de non-respect des règles d'hygiène, l'équipe chirurgicale peut décider de reporter votre intervention.

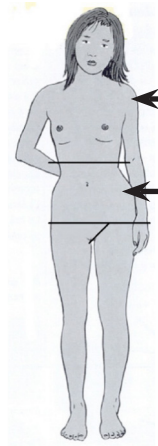
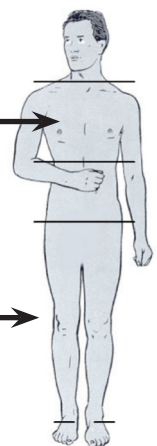
La veille de l'intervention

1ère étape : la dépilation

Si vous avez une pilosité **importante** et que vous devez être pris(e) en charge pour une des interventions mentionnées ci-dessous, quelque soit votre sexe, veuillez utiliser une tondeuse, une crème ou de la cire (**pas de rasoir**) pour dépiler la zone définie sur le schéma ci-dessous.

Intervention sur le thorax :
chambre implantable, intervention sur le sein, ganglions
ne pas oublier les aisselles

Intervention du membre inférieur :
- varices, phlébectomie :
- ne pas oublier l'aîne
- orthopédie



Intervention du membre supérieur
ne pas oublier l'aisselle

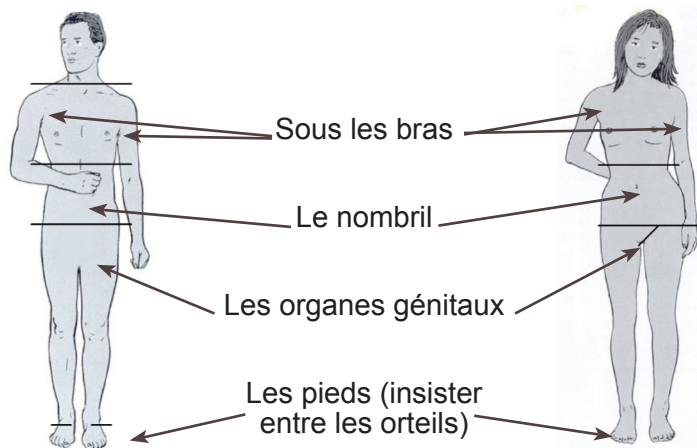
Intervention sur l'abdomen
hernie, cœlioscopie

2^{ème} étape : la douche antiseptique

(ne pas prendre de bain)

Utilisez pour cette étape le savon antiseptique (Bétadine® Scrub ou Hibiscrub®) prescrit par le médecin anesthésiste lors de la consultation d'anesthésie.

- Retirer les bijoux, les piercings et le vernis à ongles des mains et des pieds si vous en portez
- Nettoyer et couper vos ongles de mains et de pieds
- Laver puis rincer tout le corps y compris les cheveux avec le savon antiseptique : commencer par le haut du corps et terminer par le bas du corps en insistant sur les parties mentionnées sur le schéma ci-dessous :



- Sécher avec une serviette propre, et revêtir des vêtements propres.
- Ne pas remettre de vernis à ongles ni de maquillage.

Le matin de l'intervention

1^{ère} étape : la douche antiseptique

Renouveler la même opération que la veille et revêtir des vêtements propres

2^{ème} étape : soins bucco-dentaires



Terminer votre toilette par un brossage soigneux des dents.

Votre prise en charge à l'hôpital le jour de l'intervention

Vous vous présenter directement au niveau de :
l'Unité d'Anesthésie et de Chirurgie Ambulatoires (U.A.C.A.)
au 2^{ème} étage pôle D.



Un parking public et payant (Parc VINCI face à l'hôpital) est à la disposition de votre accompagnant.

Pour votre confort, il vous est conseillé de :

- porter des vêtements et des chaussures pratiques et confortables,
 - prendre avec vous, si vous le souhaitez, une brosse à dents ou une trousse de maquillage pour votre sortie,
 - prévoir un livre, une revue, un MP3 ou autre pour patienter durant la phase de repos pré et post-opératoire.
- Celle-ci peut durer plusieurs heures.**

Vous disposez d'un vestiaire personnalisé pour ranger vos vêtements et effets personnels.

Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer quelques objets indispensables (lunettes, prothèses, **dans leur étui**) dans une pochette identifiée et scellée qui vous sera restituée en salle de repos (SAR).

Objets autorisés

Effets de linge

Sous-vêtements, bas, collants, chaussettes, 1 tenue de ville (veste, pantalon, chemise, jupe, robe), 1 paire de chaussures, 1 pull, 1 manteau, 1 chapeau, 1 parapluie

Objets divers

1 sac à main, 1 brosse à dents, dentifrice, 1 montre n'excédant pas la somme de 76 Euros.

Il est important de ne pas être en possession de sommes importantes d'argent ou d'objets de valeur.

La loi du 6 juillet 1992 et le décret d'application du 27 mars 1993, relatifs à la protection des biens appartenant aux personnes hospitalisées, limitent la responsabilité des hôpitaux en cas de perte, vol ou dégradation desdits biens aux seuls «objets dont la nature justifie la détention à l'hôpital».